

Arrêté n°14-2025 portant désignation de l'attributaire du marché N°2025-07**LE PRESIDENT**

VU le Code de la Commande Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-21-1, L 2131-2, R 2131-5 et L 5211-1 et suivants ;

VU la délibération N°020-03-2020 du Comité Directeur en sa séance du 22 septembre 2020 statuant sur les délégations permanentes d'attributions au BUREAU et au Président ;

CONSIDERANT les travaux de réaménagement des déchèteries de Molsheim et de Wasselonne, ainsi que des travaux sur les installation techniques à Molsheim ;

CONSIDERANT le montant des travaux évalué à 280 000 € HT ;

CONSIDERANT l'offre du bureau d'études OTE Ingénierie conforme en tout point aux besoins ;

ARRETE

l'attribution du marché N°2025-07 portant sur la maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement des déchèteries de Molsheim et de Wasselonne, et du hall de stockage dans les conditions suivantes :

Procédure : procédure adaptée

Titulaire : OTE Ingénierie
1 rue de la lisière
BP 40110
67400 Illkirch

Délai d'exécution : 11 mois (incluant la période de travaux)

Fait à Molsheim, le 19 juin 2025,

Le Président,

Original signé

Jean-Philippe HARTMANN

Le Président : - certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication le 27 mai 2025 sous format électronique à l'adresse suivante : www.select-om.com.